

Webinaire Mpox du 12/09 : FAQ

- ✓ Est-il possible d'approvisionner en vaccin les CVI ?
Peuvent être approvisionnés uniquement les CVI adossés à une PUI en pré-positionnement MPOX.
Dans ce cas, il y a nécessité de demander la création d'un code centre pour le CVI auprès de l'Omedit mission vaccination : vaccination@omedit-nag.fr. Dans le cas contraire, le CVI oriente le voyageur vers un lieu de vaccination habilité sur le territoire.
- ✓ Est-il possible d'utiliser le Tecovirimat chez l'enfant ?
Dans la dernière version du RCP européen (en date du 15/12/2023), il est effectivement indiqué chez les adultes et les enfants pesant au moins 13 kg.
Si besoin de doses de Tecovirimat (stock état) : remontée des demandes à l'Omedit missions générales : omedit@omedit-nag.fr qui fera remonter les besoins régionaux à la DGS.
- ✓ Est-il nécessaire de faire un rappel vaccinal chez les personnes ayant été vaccinées dans l'enfance ?
Oui, ces personnes doivent recevoir 1 dose de rappel avec un vaccin nouvelle génération (3^e)
- ✓ Est-il nécessaire de faire un rappel vaccinal des cas confirmés :
Non, les cas précédemment infectés par le Mpox ne reçoivent pas de rappel
- ✓ Est-il nécessaire de vacciner les cas suspects ?
Non, ils doivent être testés puis si non confirmés et qu'ils rentrent dans la cible vaccinale, une vaccination préventive doit leur être proposée secondairement.
- ✓ Est-il nécessaire de vacciner les personnes en provenance des pays listés ?
Non, ils ne sont pas ciblés par les recommandations
- ✓ Est-il nécessaire de vacciner les professionnels de santé prenant en charge des cas de Mpox ?
Non, ils ne sont pas ciblés par les recommandations
- ✓ Peut-on recevoir le courrier de prolongation des dates péremption des vaccins de SpF en date du 5/08
Oui, mais celui-ci ne sera envoyé qu'aux PUI concernées (envoi par l'Omedit).
- ✓ Quel relai d'information auprès des professionnels des lieux de consommation sexuelle ?
Le relai pour toucher les populations cibles doit être réalisé par les associations de terrain. L'ARS diffuse de l'information / communication aux associations régionales et locales et réalise une campagne de communication sur les réseaux sociaux.
- ✓ Comment vacciner les personnes à risque sans droit ?
Les personnes sans droit peuvent être vaccinées car il s'agit d'un stock état et donc la vaccination est gratuite. Elle est également possible pour les frontaliers (ex. Espagne)
- ✓ Faut-il développer l'aller-vers pour vacciner sur les lieux de consommation sexuelle (saunas, etc) ?
Oui, le ministère souhaite ré activer les actions d'aller vers et inciter à la vaccination dans ces lieux
- ✓ Est-il possible de proposer un dépistage des IST pour les cas Mpox ou lors de leur venue pour vaccination mpox ?
Oui, dans le cadre d'une approche globale en santé sexuelle, cela est pertinent.